



# Axes pour plus de durabilité dans la formation initiale et continue agricole

## Résumé

Des professionnels bien formés, motivés et dévoués dans le secteur agroalimentaire sont essentiels pour le développement fructueux de toute la filière. L'Alliance Agraire soutient le développement d'une formation initiale et continue agricole qui rend les agriculteurs\*trices capables d'intégrer dans leur quotidien les aspects de l'environnement, des affaires sociales, de la santé et du bien-être animal avec succès sur le plan économique. Dans cette feuille de route, elle précise cette exigence en générale et plus précisément pour la formation de base à travers la réforme des formations 2025.

Idéalement la formation initiale et continue fournit les connaissances et bases pour faire face au développement du secteur agroalimentaire ouvertement. Afin de rendre ceci possible, la formation devrait enseigner des connaissances du système de la durabilité et aborder les effets positifs et négatifs de l'agriculture sur l'environnement à tous les niveaux. Les cours doivent habiliter les professionnels d'utiliser les méthodes de production les plus durables et appropriées en fonction de leur site respectivement de les adapter selon leurs besoins.

Ces objectifs peuvent déjà être intégrés dans la réforme des formations en cours - pour autant que les cours soient conçus de façon modulaire, les profils de qualification et plans de formation intègrent les différents axes d'action, et que les organisations professionnelles des systèmes de production durable puissent contribuer considérablement à l'établissement des spécialisations et que les institutions de formation agricole et les cantons développent les conventions de prestations ainsi.

## Table des matières

Objectif de cette feuille de route.....	2
Rôle et importance de la formation initiale et continue pour l'agriculture.....	2
L'état idéal de la formation.....	4
Accent formation de base et formation professionnelle supérieure.....	6
Réforme des formations 2025 .....	7
État actuel des débats .....	7
Attentes par rapport à la formation de base en 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année .....	7
Attentes par rapport à la formation de base en 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année .....	8
Le cas particulier de l'agriculture biologique .....	8

## Mentions obligatoires

Élaboré par le groupe de travail formation : Bernadette Oehen (FiBL), Eva Wyss (WWF), Franziska Grossenbacher (FP), Barbara Küttel (VKMB), Lukas Barth (IP SUISSE), Martin Bossard (Bio Suisse), Patrik Peyer (BirdLife), Ralph Hablützel (Vision Landwirtschaft). Rédaction : Hansjürg Jäger (Secrétariat Alliance Agraire)

L'élaboration de cette feuille de route a été considérablement soutenu par Martin Graf (Fintan), Ueli Bernhard (Greenjobs) et Robert Lehmann (HAFL).

Ce document a été validé par le comité de l'Alliance Agraire par voie de correspondance. Version mise en forme du 19 avril 2022.

### Éditrice

Agrarallianz / Alliance Agraire  
Kornplatz 2  
7000 Chur

## Objectif de cette feuille de route

L'Alliance Agraire soutient le développement d'une formation initiale et continue agricole qui rend les agriculteurs\*trices capables de réussir sur le plan économique de tenir compte des aspects de l'environnement, des affaires sociales, du bien-être animal et de la santé dans leurs activités quotidiennes. Cette feuille de route précise cette exigence en générale et plus précisément pour la formation de base agricole à travers la réforme des formations 2025.

## Rôle et importance de la formation initiale et continue pour l'agriculture

Le secteur agroalimentaire est de plus en plus diversifié en ce qui concerne la quantité de modèles économiques et d'orientations qui sont appliqués.<sup>1</sup> Les techniques de production et systèmes de culture existants sont développés, de nouveaux concepts s'y ajoutent en continu<sup>2</sup>, sont introduits dans la pratique agricole.

La transformation du secteur agroalimentaire est une mission sociétale, influencée par les différents avis sur les limites du système et les possibilités limitées du contrôle centralisé<sup>3</sup>. Par conséquent on peut considérer que la responsabilité individuelle de chaque acteur augmentera en vertu de la complexité croissante. Cela, à son tour, rehausse les besoins en matière de compétences et connaissances des professionnels dans tous les domaines du secteur agroalimentaire et impose de nouvelles exigences à l'offre de formation initiale et continue. **Car la formation initiale et continue est une des conditions pour une transformation fructueuse et autodéterminée du secteur agroalimentaire en Suisse (et à l'étranger).**

Ce n'est donc pas surprenant que la formation initiale et continue en tant que champ d'action soient mentionnées explicitement dans différentes stratégies :

- Dans le plan d'action biodiversité, la Confédération propose parmi d'autres mesures pour le domaine de l'agriculture, **de renforcer le sujet de la biodiversité dans la formation et la vulgarisation agricole**. Ceci, car aucun des treize objectifs environnementaux pour l'agriculture a entièrement été atteint et parce que la nécessité d'agir reste particulièrement élevé à cause des déficits de réalisation présents - notamment dans le domaine de la biodiversité, des gaz à effet de serre (méthane, protoxyde d'azote), de l'azote (ammoniac, nitrate) et de la fertilité du sol.
- Le projet de la stratégie climatique de la Confédération prévoit une vaste transformation du secteur agroalimentaire, afin de réduire l'empreinte en matière de gaz à effet de serre du système entier. La stratégie inclut la recherche, la formation et la vulgarisation et entend, en plus de l'orientation de la formation vers la protection du climat, renforcer la recherche transdisciplinaire en vue de la transformation du système alimentaire. **Le climat et les conditions écologiques nécessaires pour une production durable doivent faire partie intégrante de la formation professionnelle et de la vulgarisation<sup>4</sup>.**
- L'aspect économique de la durabilité peut être amélioré en appliquant des nouvelles modèles économiques et stratégies adaptées<sup>5</sup>. Ceci est indispensable, car les coûts de production de l'agriculture suisse sont élevés, comparé à l'étranger - p. ex. pour les coûts des machines et bâtiments. **La formation initiale et continue doit donner des impulsions pour**

---

<sup>1</sup> cf. [rapport agricole, 2021](#)

<sup>2</sup> A mentionner entre autres l'agroécologie, l'agriculture régénératrice, le développement des exigences des labels de Bio et IP-SUISSE

<sup>3</sup> Leeuwis, C., Boogaard, B.K. & Atta-Krah, K. How food systems change (or not): governance implications for system transformation processes. Food Sec. 13, 761–780 (2021). <https://doi.org/10.1007/s12571-021-01178-4>

<sup>4</sup> voir également le projet de la stratégie climatique pour l'agriculture et l'alimentation 2050 de la Confédération, ainsi que la [stratégie climatique à long terme 2050](#)

<sup>5</sup> Cela comprend la prise en compte de l'importance économique de la gestion des coûts et l'utilisation économiquement judicieuse des ressources nationales.

**que les exploitations agricoles puissent et veuillent devenir plus durable en ce qui concerne les aspects économiques.**

- Pour assurer la sécurité alimentaire, la Confédération favorise la résilience du système alimentaire. Comme mentionné dans la stratégie pour le développement durable 2030 (SDD 2030), cela se fait **entre autres par une production indigène diversifiée, adaptée au site et utilisant efficacement les ressources ainsi que la promotion des possibilités de formation correspondantes**<sup>6</sup>. Le fait, que la Confédération s'engage également pour l'adaptation de l'agriculture à des conditions climatiques qui évoluent, « grâce notamment à l'application de principes agroécologies », montre le besoin en agriculteurs\*trices bien formés pour le développement du secteur agricole. Même si le conseil fédéral soulève dans le rapport de la SDD 2030 que « dans ce contexte, la Confédération tient compte en particulier de l'impact environnemental, de la situation sociale et de la question du bien-être des animaux », l'aspect du bien-être animal ne figure pas dans l'agenda 2030. Des objectifs internationaux pour le bien-être des animaux, l'élevage mais aussi l'abattage respectueux des animaux font largement défaut.
- Un bien-être animal élevé va de pair avec une bonne santé animale. Un système de production, qui ne fonctionne pas efficacement sans l'utilisation d'antibiotiques respectivement qui fait que des stratégies de réduction sans adaptation du système de détention sont liées à des risques économiques élevés, s'est établi dans la détention traditionnelle des animaux de rente. Ainsi, la détention des animaux de rente est également un moteur de la création de résistances aux antibiotiques et contribue au fait que certains antibiotiques perdent leur effet. L'approche One Health vise la réduction de l'utilisation d'antibiotiques en production animale grâce à différentes stratégies. **L'élevage respectueux des animaux et une bonne santé animale dans les exploitations agricoles suisses font partie des facteurs essentiels qui doivent être dûment pris en compte dans la formation initiale et continue.**

---

<sup>6</sup> voir [SDD 2030, page 16](#)

## L'état idéal de la formation

Le secteur agroalimentaire est durable, s'il

- permet une utilisation optimale des ressources dans des circuits fermés régionaux;
- utilise le savoir implicite et les connaissances pour le développement des exploitations individuelles et de chaînes de valeur ajoutée entières de manière à ce que la durabilité des procédés et des produits puisse être améliorée en continue;
- intègre la protection du climat et des ressources sociales, écologiques et économiques dans ses processus de production et de reproduction;
- comprend bien chacun des aspects de la durabilité (« Big Four » : santé, affaires sociales, écologie et bien-être animal) et identifie les conflits d'intérêts resp. en déduit des solutions équilibrées;
- applique des stratégies One Health et garantie un bien-être animal élevé;
- est considérée comme étant un système holistique et faisant partie de la société.

Du point de vue de l'Alliance Agraire, la formation initiale et continue doit habiliter les agriculteurs\*trices de réussir sur le plan économique à intégrer leurs contributions pour la durabilité au niveau des aspects de l'environnement, des affaires sociales, du bien-être animal et de la santé dans leurs activités quotidiennes et de contribuer ainsi à un secteur agroalimentaire durable. **La formation initiale et continue doit stimuler l'enthousiasme, l'intérêt et la volonté des acteurs de participer à la transition du secteur agroalimentaire.**

Pour cela, la formation agricole **enseigne à tous les niveaux les capacités nécessaires dans le domaine de la durabilité.** Les professionnels doivent être capables de pouvoir contribuer à un secteur agroalimentaire plus durable lors de leurs activités quotidiennes. **Il en fait partie, que dans chaque module technique et dans des modules spécifiques, les interactions et conséquences de l'action resp. inaction de la pratique agricole pour l'environnement soient systématiquement mises en évidence.** De même, les professionnels doivent être en mesure de comprendre les conséquences technico-économiques des méthodes de production axées sur la durabilité. Cela doit créer de la compréhension pour les coûts d'évitement significatives lors de la production durable, donc l'internalisation d'effets externes dans les domaines de l'environnement, de la santé, du bien-être animal et des affaires sociales. **Pour ce faire, la formation aborde les impacts environnementaux positives et négatives ainsi que la prise en compte des aspects du bien-être animal (coûts et avantages du bien-être animal) de l'agriculture.**

Les professionnels sont habilités à emprunter le parcours le plus approprié pour eux lors du développement de leurs exploitations - entre autres en pouvant passer facilement entre plusieurs types de production. Pour que cela soit possible, l'enseignement tient compte des **facteurs de différenciation et des points communs des systèmes de production (et formes de détention) agricole.** Dans l'idéal, la formation habilite les professionnels à appliquer les méthodes de production les plus durables et appropriées en fonction de leur site, leur capacités et leurs préférences resp. de les adapter selon leurs besoins.

Des modèles économiques diversifiés et des stratégies adaptées au niveau de la gestion de l'exploitation et de la valeur ajoutée peuvent contribuer à améliorer la durabilité économique. **La formation initiale et continue doit donc mettre des outils de travail à disposition des exploitations afin que les entreprises agricoles puissent et veuillent améliorer leur durabilité économique.**

**Les écoles et centres de formation agricoles assument leur rôle de modèle pour les professionnels et les encouragent à devenir des agents du changement.** Qu'ils soient des personnes disposant des connaissances, du courage et des moyens pour déclencher, mettre en œuvre et transmettre des processus transformateurs. Afin de rendre ceci possible, les fermes écoles doivent être conçus de manière qu'elles puissent servir de modèle pour des lieux de production et de travail durables et innovants dans tous les domaines (notamment en alimentation, gestion d'entreprise, architecture, installations expérimentales)<sup>7</sup>.

Les écoles d'agriculture et leurs mandats de prestations sont conçus pour rendre la **formation initiale et continue orientée vers la pratique et axée sur l'action et l'impact possible**. Cela comprend des méthodes d'enseignement axées sur l'action qui favorisent la pensée et l'action holistique. La formation initiale et continue est organisée ainsi que les connaissances et connaissances empiriques puissent être échangées facilement - et que les connaissances et idées des organisations agricoles innovants et des acteurs régionaux de la société civile soient intégrées. La coopération et coordination est de toute évidence pour tous les acteurs de la formation - afin que les changements de canton pendant la formation se passent en douceur.

**La formation initiale et continue en agriculture est conçue de manière qu'elle tient compte de tous les modes de vie et formes d'organisation.** Il s'agit d'une part de la conception des programmes neutre sous l'angle du genre. D'autre part la formation initiale et continue doit créer un espace qui permet de réfléchir aux rôles en agriculture. La réduction de stéréotypes (nocives) en lien avec le genre est ainsi soutenue et facilitée, ce qui permettra à d'autres genres d'être plus visible en agriculture<sup>8</sup>.

**Les offres de formation initiale et continue sont conçues pour être aussi facilement accessible que possible.** Cela comprend la modularisation d'offres de formation reconnues, la validation des compétences professionnelles de personnes qui ont acquis leurs compétences par un parcours de formation non-formalisé et l'accès simplifié à une partie des cours.

En outre des exigences au niveau de la formation, **le système de connaissances doit pouvoir se développer dans une direction qui intègre les praticiens et leurs expériences.**

---

<sup>7</sup> L'Alliance Agraire soutient explicitement des centres de recherche tel que AgroVet Strickhof. Nous constatons toutefois que l'agriculture qui y est promue est généralement trop coûteuse pour la production en Suisse et qu'ils ne servent qu'en partie de modèle pour l'exploitation agricole moyenne en Suisse.

<sup>8</sup> Ces formes alternatives existent déjà, [comme le montre le travail de Prisca Pfammatter \(en allemand\)](#).

## Accent formation de base et formation professionnelle supérieure

L'orientation décrite ci-dessus est d'importance pour la formation de base et la formation professionnelle supérieure. Afin que la formation soit adaptée au niveau, nous estimons que la répartition suivante entre formation de base et formation professionnelle supérieure soit judicieuse :

La **formation de base** fournit la base pour une activité fructueuse dans le secteur agroalimentaire :

- Pour cela, dès le début, elle établit des connaissances du système et du savoir-faire ainsi que la sensibilité pour les interactions entre les méthodes de production et différents aspects de la durabilité.
- Elle enseigne la pensée systémique économique.
- Elle tient compte des méthodes de production agroécologiques et préservant le climat et montre l'importance des circuits fermés dans le secteur agroalimentaire.
- Elle prépare les futurs agriculteurs\*trices à approvisionner la population avec des denrées alimentaire sûrs et d'intégrer l'entretien du paysage ainsi que le respect du bien-être animal et de la durabilité sociale dans leur quotidien.
- Elle prépare les agriculteurs\*trices à fournir des prestations multifonctions.
- La formation de base est conçue de façon modulaire et comprend différentes filières et spécialisations et permet des années d'apprentissage facultatifs pour un approfondissement complémentaire.

**La formation professionnelle supérieure (examen professionnel<sup>9</sup> et examen professionnel supérieur<sup>10</sup>)** rend les agriculteurs\*trices capables de gérer leurs exploitations avec succès en tenant compte des conditions cadres naturelles, sociales et économiques. Les offres de formation initiale et continue doivent donc rendre les agriculteurs\*trices capables

- de se servir des avantages des techniques de production durables pour le développement de l'exploitation;
- d'orienter les exploitations agricoles de manière à ce qu'elles satisfassent au mieux les attentes de la société<sup>11</sup>;
- d'appliquer les derniers résultats de la recherche au sens du développement durable de leurs systèmes de production et de détention (production animale, grandes cultures, gestion des prairies, etc.);
- d'orienter leur production vers les besoins de nouveaux marchés et de participer à l'aménagement des conditions-cadres nécessaires;
- de commercialiser leurs produits avec succès;
- de participer à la recherche pour le développement des systèmes de production et de détention.

---

<sup>9</sup> Correspond au brevet

<sup>10</sup> Correspond à la maîtrise

<sup>11</sup> Les attentes de la société se manifestent via les mesures politiques et la demande des consommateurs\*trices. La formation doit permettre aux agriculteurs\*trices de mieux gérer les contradictions qui peuvent y survenir.

# Réforme des formations 2025

## État actuel des débats

L'organisation du monde du travail (OrTra) AgriAliForm révisé actuellement les profils de qualification pour la formation de base<sup>12</sup>. Ils décrivent le profil de la profession et les compétences opérationnelles et servent de base pour les plans de formation pour l'agriculture. Les profils de qualification sont développés au cours du premier semestre 2022. Après la mise en consultation, le projet prévoit l'approbation des plans de formation et profils de qualification par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en 2023 et l'introduction par les cantons pour le mois d'août 2024 au moyen de conventions de prestations avec les écoles d'agriculture<sup>13</sup>.

Lors de la discussion au sujet du développement de la formation de base, des voix se sont élevées pour demander la prolongation de l'apprentissage à quatre ans. Les exigences relatives aux qualifications des collaborateurs et des chefs d'exploitation sont parmi les raisons, autant dans les exploitations mixtes en région de grandes cultures qu'en particulier pour l'agriculture biologique<sup>14</sup>. Toutefois, une prolongation a des conséquences financières pour les cantons. Ensuite il faudra un nombre plus élevé d'entreprises formatrices et il faudra payer des meilleurs salaires en 4<sup>e</sup> année. En plus, un apprentissage d'une durée de quatre ans n'est pas absolument nécessaire du point de vue de nombreuses exploitations herbagères en zone de montagne et de colline. Manifestement, seulement un modèle avec une formation de base obligatoire sur trois ans et une 4<sup>e</sup> année complémentaire facultative peut obtenir la majorité au sein d'OrTra.

L'apprentissage sur trois ans avec deux années de base au sujet de l'agriculture proche de la nature et durable est désormais accepté au sein de l'OrTra AgriAliForm. Pendant ces deux années, tous les apprentis sont enseignés ensemble.

## Attentes par rapport à la formation de base en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année

L'enseignement en commun des deux premières années est judicieux. À notre avis il faudra en principe mieux tenir compte des accents suivants :

- L'utilisation durable et ainsi la protection du sol, de l'eau, de l'air et de la biodiversité ;
- La capacité d'innovation pour l'adaptation de principes agroécologiques dans les exploitations respectives ;
- L'importance des prestations d'intérêt générale pour son propre travail et le travail de l'agriculture ;
- La diversité des plantes utiles, leur provenance, les objectifs de sélection, leur biologie et exigences naturelles quant à l'habitat, espèces et variétés ;
- La promotion de la notion de cycle dans l'exploitation dans ce contexte, la meilleure utilisation des éléments nutritifs et aliments ainsi que la réduction d'excédents d'éléments nutritifs ;
- Des systèmes de production préservant le climat ;
- Une détention des animaux de rente qui s'inspire d'un niveau élevé du bien-être animal, de la santé animale et de l'alimentation conforme aux besoins et qui adapte les stratégies d'élevage et attentes quant à la performance en conséquence et permet un abattage en douceur et sécurisé ;

---

<sup>12</sup> [Ce lien vous amène vers l'aperçu](#) de l'OrTra Agri Ali Form.

<sup>13</sup> Veuillez également consulter le [lien](#) vers le calendrier des ateliers de l'OrTra Agri Ali Form.

<sup>14</sup> L'agriculture biologique est considérée comme plus ambitieuse, car l'accent est mis sur une approche holistique à moyen et long terme et les moyens de correction pour des erreurs opérationnelles sont limités.

- Les animaux de rente, leur provenance, l'anatomie/la physiologie/l'éthologie ainsi que les besoins en matière d'environnement et les mesures préventives pour un niveau élevé de santé animale.

### Attentes par rapport à la formation de base en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année

L'Alliance Agraire soutient l'idée que la formation de base en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année soit continuée sous forme de spécialisations. Nous soutenons que les futurs professionnels soient préparés aux exigences complexes du quotidien et demandons que la protection intégrée des cultures soit prise en considération dans la spécialisation grandes cultures.

L'objectif doit être d'équiper tous les agriculteurs\*trices, au long de leur parcours de formation, avec les outils nécessaires pour affronter avenir. Les organisations professionnelles de l'agriculture jouent un rôle important lors de la définition des compétences qui y sont essentiels.

L'objectif doit être le renforcement de la durabilité du secteur agroalimentaire. Pour cela, différents concepts peuvent et doivent être appliqués<sup>15</sup>, qui agissent avec différents niveaux d'ambition et priorités chronologiques. La formation doit donner aux professionnels les outils nécessaires pour identifier plus tard les divergences et similitudes et d'en déduire la meilleure façon d'agir dans leur situation.

### Le cas particulier de l'agriculture biologique

L'Alliance Agraire a eu des débats approfondis sur la question si en troisième et quatrième année il faut accorder une spécialisation bio à l'agriculture biologique - en principe oui<sup>16</sup>.

Nous sommes de l'avis que l'intégration systématique des principes de l'agriculture biologique au cours de toute la durée de la formation représente le développement cohérent de la formation dans le sens de la situation idéale décrite ; finalement la formation de base doit créer les bases pour que les exploitations puissent travailler de manière adaptée au site et en circuit fermé.

L'agriculture biologique nécessite, comparée à l'agriculture conventionnelle, d'autres façons de penser et approches. Sa largeur et l'intégration de l'environnement, l'application de mécanismes naturels pour la protection des végétaux et la fertilisation, le bien-être des animaux, des stratégies d'affouragement et d'élevage adaptés à l'espèce et une production adaptée aux sites sont des caractéristiques de l'agriculture biologique. Cela nécessite une façon de voir les choses de manière très ouverte. Il ne suffit pas de seulement refléter ça dans le programme. Les écoles d'agriculture, les enseignants et les matériaux pédagogiques doivent le partager et transmettre. Un large engagement à ce sujet est nécessaire, mais du point de vue de l'Alliance Agraire, il n'existe pas encore aujourd'hui.

En plus, l'intégration intégrale de l'agriculture biologique est contradictoire au principe que chaque organisation professionnelle crée elle-même le contenu de sa spécialisation. Et ce, notamment, du fait que le système de production biologique dispose d'un propre cadre juridique sous forme de l'ordonnance sur l'agriculture biologique<sup>17</sup> et car l'OrTra ne peut pas décider du contenu et du développement du profil de la profession sans l'accord de l'organisation professionnelle responsable.

---

<sup>15</sup>Une agriculture résiliente sait mieux résister aux crises - non seulement par rapport aux structures, mais également en ce qui concerne les systèmes de production.

<sup>16</sup>Selon la première discussion du comité de l'Alliance Agraire du 1<sup>er</sup> mars 2022

<sup>17</sup>[cf. RS 910.18](#)